

ENTRETIEN AVEC ALEXANDRE FAVEREAU-ABDALLAH

Responsable des politiques de développement des publics et d'accueil des publics du champ social, service des bibliothèques et du livre de la Ville de Paris

Soizic Adam

Conservatrice territoriale au sein du réseau des médiathèques
de la communauté d'agglomération Paris Saclay

Marie Denancé

Conservatrice des bibliothèques, adjointe au chef du département des services aux publics,
correspondante formation – Université Sorbonne Nouvelle

Juliette Eyméoud

Conservatrice des bibliothèques, docteure en histoire moderne,
responsable des collections Iconographie à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris

Maël Rannou

Conservateur territorial, directeur des bibliothèques de Caen.
Doctorant en sciences de l'information et de la communication
à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Le 15 mars 2024, les élèves conservatrices et conservateurs de bibliothèques d'État (Enssib) et territoriaux (INET) ont organisé une journée de rencontre et de débat interpromotions à la médiathèque Jacqueline-de-Romilly (Paris 18^e). Organisée autour du thème de la pauvreté et des inégalités en bibliothèques, elle a été l'occasion de découvrir plusieurs actions concrètes dans différents établissements. Dans ce cadre, cet entretien a été réalisé¹ afin de préparer la journée et a permis d'offrir une vision globale de la politique sociale des bibliothèques à l'échelle de Paris.

Alexandre Favereau-Abdallah



1 Entretien réalisé sous forme distancielle le 13 mars 2024 et amendé par courriel en avril 2024.

Pouvez-vous rapidement présenter votre parcours et le cadre de vos missions? Votre poste existait-il déjà avant votre arrivée?

Je suis conservateur territorial en chef, en détachement à la Ville de Paris, sur un poste de coordination de la politique d'accueil et du champ social en bibliothèque. Auparavant, j'étais directeur des bibliothèques municipales de Grigny (Essonne), une des villes avec le plus fort taux de pauvreté en France et qui déploie une politique volontariste et ambitieuse sur le champ de la précarité. J'ai donc déjà approché de près ces questions. C'est une problématique que je porte depuis longtemps, en travaillant auprès des publics les plus fragiles, les plus précaires, un engagement qui a motivé mon choix de carrière.

La Ville de Paris porte très fortement la question de l'accueil inconditionnel en bibliothèque : nos lieux sont donc des espaces de refuge pour toute une partie des publics précaires. Un axe fort de la politique de lecture publique porte par ailleurs sur « l'aller vers », avec pour objectif d'aller à la rencontre de tous, y compris celles et ceux qui ne viennent pas dans nos bibliothèques.

Depuis huit à dix ans, Paris a connu une importante arrivée de personnes réfugiées, ce qui a une incidence forte sur les dynamiques de certains établissements, notamment pour ceux du Nord-Est parisien. Cela pousse à faire évoluer les pratiques d'accueil, à trouver de nouvelles modalités d'actions, de nouveaux partenariats, la place du champ social prenant de plus en plus d'ampleur.

La Ville de Paris revendique une approche sociale des publics. Comment s'incarne-t-elle au sein du service des bibliothèques et du livre (SBL)?

Le nouveau Plan Lire à Paris², projet scientifique culturel éducatif et social (PSCES) à l'échelle de notre collectivité, comprend un axe fort sur l'accueil des publics en grande précarité. Au-delà des mots, l'enjeu est de savoir comment l'incarner en se fixant des objectifs et en accompagnant les professionnels, mais également en facilitant et développant des partenariats.

Cela peut, par exemple, prendre forme en impulsant et pilotant des projets de réseau. Ainsi, depuis 2018, les bibliothèques de la Ville de Paris interviennent dans le cadre du Plan d'urgence hivernal en proposant à la fois des documents, des ressources numériques, mais aussi de la médiation dans les lieux d'accueil des sans-abri. Nous accompagnons aussi les bibliothèques de la maison d'arrêt de la Santé ; depuis un peu plus de deux ans, nous proposons des ateliers de conversations toutes les semaines dans cette maison d'arrêt.

Nous proposons et organisons des groupes de travail, des temps d'échanges, des conférences. Il s'agit donc à la fois de créer des conditions d'accueil adaptées en bibliothèque tout en tâchant d'aller à la rencontre de ces publics sur leurs lieux de vie. Les objectifs restent les mêmes : accompagner et aller vers. Mais ce travail ne peut se faire sans un accompagnement des équipes via un plan de formation et des échanges professionnels.

Le SBL a-t-il élaboré une typologie des différents publics précaires ou isolés pour tenter d'avoir une approche spécifique? Par exemple, les réfugiés, les SDF, les mineurs isolés, les personnes en fragilité psychologique...

Les bibliothèques de Paris prônent plutôt la non-segmentation des publics sur ce champ, car les problématiques sont souvent croisées. Typiquement, avec vos quatre exemples, ce pourrait très bien être une seule personne !

Il est compliqué de s'atteler exclusivement ou de parler exclusivement de « grande pauvreté » puisque cela recouvre un panorama large de publics. Par exemple, en matière de sans-abrisme, cela peut toucher des personnes avec un très grand capital culturel mais une fragilité psychique forte – dans 40 % des cas, ces personnes souffrent de troubles mentaux. Donc l'enjeu est davantage de répondre à des besoins qu'à des typologies, pour être le plus inclusif possible : plus on segmente, plus on a de chances d'oublier des publics évoluant entre ou au croisement des catégories de typologie. Les bibliothécaires essaient d'y réfléchir le plus possible en articulation avec les professionnels du champ social.

Auriez-vous des exemples de collaborations ou partenariats à l'échelle de Paris?

Déjà, en interne à la Ville de Paris, une convention a été signée entre la Direction des solidarités et la Direction des affaires culturelles, qui permet d'envisager une montée en puissance des partenariats. Nous tenons aux lieux de proximité et laissons une grande marge de manœuvre pour chaque bibliothèque pour développer des partenariats, ce sont elles qui connaissent le mieux les acteurs de leur territoire. Il est donc difficile d'avoir une vision exhaustive sur l'ensemble des partenaires à l'instant T sur les 68 bibliothèques.

Pour le public jeune, par exemple, nous sommes en train de construire un programme de formation pour la rentrée prochaine afin de travailler à un meilleur signalement des jeunes enfants en danger, avec la Protection de l'enfance, s'adossant à un vade-mecum clair. Il s'agit de sujets graves où les décisions ou absences de décision ont des conséquences lourdes. Il ne faut, de ce fait, pas sous-estimer la charge mentale pour les équipes confrontées à des situations de ce type, d'où l'importance de les anticiper et de

² Plan scientifique, culturel, éducatif et social intitulé *Plan Lire à Paris 2 (2024-2029)*, dont le vote en Conseil de Paris est fixé au début de l'automne 2024.

connaître les bons interlocuteurs. Le rôle du SBL est donc de chercher les leviers pour systématiser le travail avec des soignants, pour avoir leurs retours et favoriser l'interconnaissance et le partage de savoirs.

Cela passe aussi par la généralisation de séminaires, de temps de rencontres pour présenter nos objectifs et missions respectives de façon croisée. En matière de culture professionnelle, il y a un enjeu fort en matière de terminologie par exemple. On a tous besoin de retrouver du sens dans notre métier et encore plus en bibliothèque, d'où l'importance de réfléchir conjointement.

On parle ici d'une approche fine, qui est sans doute contradictoire avec des objectifs de chiffres. Comment évaluez-vous ce travail de dentelle ?

C'est honnêtement très compliqué, et il faut accepter une part d'inconnu. Par ailleurs, les agents eux-mêmes ne sont pas forcément les meilleurs juges de leurs actions : ce qui est essentiel à mes yeux, c'est l'interconnaissance, là encore nous devons travailler avec d'autres regards pour analyser l'effet des actions. Je me souviens de collègues menant un accueil sur six mois d'un groupe de personnes souffrant de troubles du spectre autistique. Ils avaient l'impression que leurs actions ne portaient pas leurs fruits, qu'il y avait très peu de répondant, peu d'évolutions sur les parcours. Lorsqu'ils en ont discuté avec les soignants, ceux-ci leur ont dit qu'au contraire, ces visites en bibliothèques faisaient désormais partie du parcours de soins et qu'eux en voyaient nettement l'effet positif.

De la même manière, pour des publics dans une grande précarité sociale, les bibliothécaires peuvent parfois avoir le sentiment de ne pas en faire assez. Or il est important d'une part de rester à sa place – nous sommes des bibliothécaires ! – et d'autre part de privilégier la réorientation, essentielle. Les relais du champ social sont ici primordiaux.

Comment s'articule votre mission avec les projets locaux développés par les bibliothèques ?

Sur la question des personnes avec des troubles mentaux, un travail important est actuellement mené avec le Groupe hospitalier universitaire (GHU) section psychiatrie et neurosciences, qui accueille 60 000 usagers par an. Dans le cadre de cette démarche, nous avons pour projet de proposer d'associer toutes les bibliothèques du réseau à un centre de soins psychiatrique, mais c'est un schéma idéal. Nous avons actuellement une dizaine d'établissements concernés et c'est déjà formidable. Comme je l'ai déjà dit, il ne s'agit pas d'être systématique et de plaquer des partenariats « d'en haut », mais bien de répondre à un besoin et une réalité locale et de favoriser la circulation des publics, l'accès à la culture pour tous et l'interconnaissance professionnelle entre le champ social, le champ de la santé et la lecture publique.

C'est pourquoi nous accompagnons chaque établissement dans leur projet, favorisons la concertation, et travaillons, avec le laboratoire de l'accueil et de l'hospitalité du GHU, à la création d'une formation sur ce champ en direction des bibliothécaires, qui s'adosse aux formations « Premier secours en santé mentale » que nous avons commencé à proposer.

Dans le même esprit, sur le public des exilés, nous avons mis en place des ateliers de conversation au sein de 20 établissements du réseau et des formations ont été proposées pour pouvoir mieux mailler le territoire et développer ce type d'action dans nos établissements.

En centrale, nous donnons de grands axes dont les établissements peuvent se saisir, avec une marge de manœuvre assez importante. Les bibliothèques s'insèrent dans de grandes politiques puis le travail en réseau se fait par des rapports réguliers et rapprochés sur ces questions. Le Covid ayant largement obéré les collaborations interétablissements, des groupes de travail se remettent en place progressivement en proposant des séminaires ou des journées d'étude.

Nous comprenons qu'il y a une forte ouverture aux publics. La cohabitation est-elle si simple ?

L'accueil inconditionnel est le projet central de la ville. Une fois que l'on a dit ça, cela crée nécessairement des situations complexes et des conflits avec certains usagers qui ne partagent pas cette ligne, ou sont gênés par l'attitude ou les usages d'autres lecteurs.

De manière assez prosaïque, en matière de bruit par exemple, la question du seuil tolérable et acceptable se pose. Elle n'est pas la même pour tout le monde dans tous les espaces, et cela nécessite un dialogue avec les équipes comme avec les usagers, autant que les modalités d'accompagnements ou de structuration des espaces. Ces sujets sont délicats et impliquent d'être travaillés sur un temps long, car ils sont plus aisés à résoudre lorsque des liens sont déjà tissés. Pour rester pragmatique, sur la question de l'odeur, très difficile, quand un sans-abri malodorant vient à la bibliothèque très régulièrement, si une relation est tissée, il sera plus facile de lui en parler, de le diriger vers des travailleurs sociaux, etc. Mais quand une personne vient pour la première fois et qu'on lui dit de sortir pour un sujet de cet ordre, quel signal lui envoyons-nous ?

Au-delà des enjeux majeurs pour les usagers concernés, on revient sur la lourde charge mentale du métier, qui n'est pas vraiment perçue. Un autre exemple : à l'heure de la fermeture, il est difficile de devoir mettre dehors des usagers, parfois mineurs, sans logement, surtout quand on n'a aucune solution à leur proposer.

La fracture sociale s'accroît et implique de devoir acquérir de nouvelles connaissances,

notamment sur le territoire pour bien réorienter (qui a la compétence ? qui est en capacité de le faire ? qui puis-je contacter ?), en identifiant des relais, des tiers.

Les bibliothèques de la Ville de Paris comprennent aussi dans leurs équipes des médiateurs, qui peuvent être des bibliothécaires ou des acteurs du champ social. Nous réfléchissons avec eux à la possibilité d'avoir des postes volants de travailleurs sociaux de la Direction des solidarités pour pouvoir intervenir sur des situations urgentes en bibliothèque.